

Mon pays : Madagascar

Superficie : 587 000 km²

Capitale : Tananarive

Villes principales : Tananarive, Tamatave, Antsirabe, Fianarantsoa, Majunga, Tuléar, Diego-Suarez

Langue(s) officielle(s) : Malgache et Français

Religion : Culte axé sur le respect des ancêtres (50%) ; christianisme (54%) ; islam (5%)

Monnaie : ariary (1 € = 4 505 MGA, avril 2021)

Nature de l'Etat : République

Chef de l'Etat : Andry Rajoelina

Fête nationale : 26 Juin



Situation économique

Classement Indice

de Développement Humain :

161e rang sur 189 pays (PNUD, 2018)

Seuil international de pauvreté : 78% des Malgaches vivent avec moins de 1,90\$/jour/personne (Banque mondiale, 2018)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB : agriculture, foresterie et pêche : 24 % / industrie : 23 % / services : 53 % (Banque Mondiale, 2018)

Situation nutritionnelle et sanitaire

Mortalité infantile : 54% avant 5 ans en 2018 contre 160% en 1990, et 21% avant 1 an en 2018 contre 97% en 1990. (Unicef, 2018)

Accès à l'eau : 54% de la population utilise au moins les services d'eau potable de base (Unicef, 2018)

Assainissement : 3ème pays au monde à avoir des problèmes d'accès à des latrines. Seulement 11% de la population a accès à des services d'assainissement de base. En zone urbaine, ce taux s'élève à 18%, contre 6% en zone rurale. (Unicef, 2018)

Risque élevé de maladies : paludisme, hépatite A, rage, choléra, peste bubonique, COVID-19

Nutrition : 5ème pays le plus affecté au monde : 49% des enfants de moins de 5 ans (environ 2 millions d'enfants) souffrent de malnutrition chronique (ou retard de croissance). (Unicef, 2018)

Situation géographique

Localisation : Située dans l'océan Indien à 400 km à l'est des côtes africaines.

Climat : Tropical avec une saison des pluies d'avril à novembre. Pendant cette saison, les cyclones sont fréquents.

Topographie : Relief composé de plateaux et de massifs volcaniques et montagneux.

→ **Catastrophes naturelles** : Au moins, 1.5 cyclone touche le pays chaque année. Pour affronter ces intempéries, la Grande Île a besoin de 36 milliards de dollars, chaque année. Le dernier plus gros cyclone est le cyclone Enawa en mars 2017 qui a fait 78 morts et près de 400 000 sinistrés. En 2012, c'est le cyclone Giovanna qui frappait l'île, faisant 112 morts et 90 000 sinistrés.

Situation démographique

Population : 26,3 millions d'habitants (Unicef, 2019)

Croissance démographique : 2,7% (Banque Mondiale, 2018)

Espérance de vie : 66 ans (Unicef, 2018)

Taux d'alphabétisation des jeunes (15 - 24 ans) : 81% (Unicef, 2018)

Taux net de scolarisation : 69 % en primaire et 29% en secondaire (Unicef, 2018)

→ **Enregistrement des naissances** : Dans le pays, le non enregistrement des enfants à la naissance constitue un problème d'envergure nationale. On estime que 17% des enfants de moins de 18 ans n'ont pas d'acte de naissance, soit environ 2,5 millions d'enfants (Unicef, 2018). Ils sont donc invisibles et ne peuvent aller à l'école.

→ **Travail des enfants et violence** : Bien que l'âge minimum du travail soit fixé à 16 ans par la loi malgache, près de 1 enfant sur 4 âgés de 5 à 17 ans est impliqué dans l'activité économique, y compris la prostitution ou le travail des enfants. 45% des enfants de 1 à 14 ans disent déjà avoir été victimes de violences psychologiques et/ou physiques. (Unicef, 2018)

Début 2022, Un Enfant par la Main a mis en place un nouveau programme de parrainage pour soutenir les habitants de la commune de Morafeno, dans la région de Sofia au nord de Madagascar. Le programme "Mitsiry", qui signifie "grandir" en malgache, reflète la volonté d'Un Enfant par la Main de soutenir les enfants de cette zone pour les voir grandir et s'épanouir dans un environnement sûr.

La vie à Morefano

La commune de Morafeno est située dans une zone rurale et montagneuse, à plus de 800 km de la capitale Antananarivo. Elle compte environ 21 000 habitants, dont la moitié sont des enfants de moins de 18 ans. Les revenus des familles sont principalement issus de l'agriculture, et notamment de la riziculture. **Malheureusement, elles ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux comme l'accès à la nourriture, aux soins et à l'école.**



Le droit à l'éducation

La commune de Morafeno recense 24 écoles primaires, mais il n'y a que 3 collèges et aucun lycée. Par conséquent, de nombreux enfants en âge d'être scolarisés sont **exclus du système éducatif ou privés de la possibilité de s'instruire**. C'est ainsi que plus de 60% des parents du programme reconnaissent ne pas scolariser tous leurs enfants, et 60% d'entre eux confirment également que les enfants scolarisés de la zone quittent généralement l'école en primaire, sans les acquis scolaires minimum.

Aucune école de la zone n'a accès à l'électricité ou à des infrastructures ou dispositifs d'accès à l'eau et à des toilettes propres. Les salles de classes sont trop petites, très bruyantes, les écoles sont peu sûres et ne permettent pas aux enfants de s'épanouir. Le manque de formation des professeurs et le manque d'établissements secondaires à proximité privent les enfants d'acquies les compétences essentielles à leur avenir.

Pour défendre le droit à l'éducation à Morafeno au sein de ce programme de parrainage, différentes actions seront mises en œuvre sur les 3 prochaines années, comme par exemple celles visant à :

- Développer l'accès à l'apprentissage : distribution de matériels scolaires pour les enfants, sensibilisation et renforcement des acquis à la lecture,
- Améliorer l'environnement scolaire : rénovation des infrastructures (salles de classes, installations sanitaires, etc.), équipement des établissements en matériels scolaires ;
- Renforcer le rôle de la famille pour garantir l'éducation de leurs enfants : sensibilisation des parents à l'importance de la scolarisation de tous leurs enfants, tout au long de l'année, appui aux comités de parents d'élèves en termes de gestion scolaire .

A terme, les établissements scolaires deviendront des lieux sûrs contribuant au bien-être des enfants et du corps enseignant. Nos actions cibleront particulièrement les filles et les enfants laissés pour compte, afin de garantir une éducation inclusive et réduire le risque d'exploitation des enfants par le travail.

Le droit à la nutrition, l'accès à l'eau potable, l'hygiène et la santé

A Morefano, les familles font face à des périodes d'insuffisance alimentaire (périodes de soudure). Elles doivent alors faire des choix difficiles : l'éducation n'est plus la priorité et les enfants sont souvent déscolarisés, contraints de travailler, les jeunes filles peuvent être mariées, etc. Et lorsque les enfants continuent d'aller à l'école, ils y vont le ventre vide. Ils sont alors fatigués et ont du mal à se concentrer, ce qui pénalise leur apprentissage. **Dans la région, plus de 1 enfant sur 4 de moins de 5 ans présente un retard de croissance.**

De plus, aucun enfant du village n'a accès à l'eau potable et l'accès aux soins de santé de qualité reste largement insuffisant, en raison du coût élevé des soins, de la pénurie de personnel qualifié, de la vétusté des infrastructures, du manque de matériel et de médicaments, ou encore de l'éloignement géographique des familles.

Cette situation expose les enfants à de nombreuses maladies telles que le paludisme, les diarrhées, les infections respiratoires, les caries dentaires et la bilharziose (infection parasitaire).

Pour améliorer le droit à la nutrition et à la santé à Morefano, Un Enfant par la Main et ses partenaires, qui interviennent dans la zone depuis plusieurs années (FERT, le groupe Fifata) se fixent les objectifs suivants au cours des 3 prochaines années :

- Sensibiliser les familles aux bonnes pratiques en matière de nutrition, comme l'allaitement exclusif jusqu'aux 6 mois de l'enfant, réaliser des visites à domicile, et organiser des ateliers culinaires ;
- Promouvoir une alimentation variée, saine, bon marché et durable pour les enfants en améliorant et diversifiant les productions de fruits et légumes et le petit élevage (poulet, porc), en soutenant les producteurs et les éleveurs ;
- Accompagner les structures de santé communautaires afin de détecter les cas de malnutrition ;
- Réduire les maladies infectieuses pour **les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes** (paludisme, diarrhée) via l'organisation d'ateliers ludiques visant à prévenir l'apparition des maladies ou la distribution de moustiquaires.



Le droit à la protection

La région de Sofia est la 3^e région de Madagascar enregistrant le taux le plus élevé d'enfants de moins de 5 ans non enregistrés à l'état civil (35 %) sur les 22 régions du pays. Cette situation se traduit à Morafeno avec **plus de 1 enfant sur 4 privé de son droit à une identité**. L'enfant n'étant pas enregistré à l'état civil et ne disposant pas d'une identité propre, ne pourra pas s'inscrire officiellement à l'école, ne pourra pas passer les examens officiels, obtenir une carte d'identité, et s'insérer dans le monde professionnel. Son avenir est ainsi fortement compromis. De plus, l'enfant n'ayant pas d'identité est invisible et de ce fait, est particulièrement exposé aux mariages forcés, aux grossesses précoces et à toutes formes de violence ou de maltraitance, en particulier envers les femmes et les filles.

Pour améliorer le droit à la protection des enfants à Morefano et créer un environnement sûr et protecteur pour les enfants, Un Enfant par la Main envisage de mettre en œuvre plusieurs types d'actions au cours des 3 prochaines années, telles que :

- La promotion du droit à l'identité grâce à un accompagnement soutenu des familles dans leurs démarches d'obtention d'un acte de naissance ;
- La formation et la sensibilisation de toutes les personnes qui s'occupent d'enfants pour qu'elles puissent acquérir les compétences nécessaires dans le domaine des droits des enfants. Les communautés deviendront ainsi actrices, et plus particulièrement les organisations de femmes. Les enfants eux-mêmes seront également accompagnés, écoutés pour renforcer leur capacité à exprimer leurs droits, à les revendiquer, et les faire respecter ;
- La diminution des pratiques néfastes, telles que le mariage d'enfants, en particulier pour les jeunes filles, grâce à des ateliers de sensibilisation, et au renforcement de l'accès à l'éducation.

Afin de garantir la pérennité de ces actions, Un Enfant par la Main collaborera étroitement avec les familles pour la mise en place des actions dans les différents secteurs (éducation, nutrition, accès à l'eau, etc.). Ce programme contribue ainsi pleinement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui sont les 17 objectifs établis par les États membres des Nations Unies et rassemblés dans l'Agenda 2030 adopté par l'ONU en 2015.

Qui sont les bénéficiaires ?



Grâce à vous ce n'est pas un seul enfant qui est soutenu mais toute sa communauté !

En effet, en s'engageant à nos côtés et en parrainant un enfant, vos dons sont mutualisés et ils sont utilisés pour mettre en œuvre des actions au bénéfice de toute une communauté, dont votre filleul(le) et sa famille font partie. Ils permettent ainsi aux enfants de tout un village de grandir en bonne santé, d'aller à l'école, d'être protégés et d'être libres de choisir leur avenir avec leur famille. Le parrainage permet ainsi d'accompagner concrètement et efficacement des villages entiers vers l'autonomie.

Les enfants peuvent être parrainés entre 0 et 24 ans. Notre soutien s'adapte selon leur âge :

De 0 à 5 ans, nous concentrons nos actions sur l'éveil et le soin des tout petits. Grâce au parrainage, les jeunes enfants et leurs familles accèdent à une alimentation saine, à l'eau potable, et aux soins de première nécessité.

De 6 à 14 ans, nous leur permettons de poursuivre leur scolarisation, dans les meilleures conditions, tout en étant protégés et entendus.

De 15 à 24 ans nous accompagnons les jeunes vers leur autonomie à travers la poursuite de formations adaptées et de la participation aux ateliers de sensibilisation.